

- CHARTE DE DEONTOLOGIE -

∞ Mission, Vision et Valeurs

Créée en 1864 par le saint-simonien François Barthélemy Arlès-Dufour et par Henri Germain, la SEPR, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, est le premier centre de formation professionnelle initiale de la région Rhône-Alpes.

Aujourd'hui, résolument tournée vers l'avenir, la SEPR se fonde sur la richesse de son histoire, son ancrage dans le territoire rhônalpin, son rayonnement sur le territoire national et ses partenariats à l'international.

Notre vocation

- Contribuer efficacement aux politiques de formation professionnelle de l'État, de la Région, des branches professionnelles, conformément aux ambitions européennes de développement d'une économie basée sur la connaissance et l'inclusion sociale.
- Anticiper les évolutions, pour préparer aux métiers d'aujourd'hui et de demain, répondant aux besoins en compétences des entreprises.
- Assurer aux jeunes et adultes une formation professionnelle appropriée.
- Accompagner les apprenants pour favoriser leur intégration dans la vie professionnelle et sociale.
- Encourager la révélation des talents.

Notre métier

- Assurer une solide formation technique, l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être en adéquation avec les besoins des entreprises et les évolutions du marché.
- Éduquer à la citoyenneté et favoriser l'ouverture d'esprit par la conduite de projets.
- Permettre à ceux qui le souhaitent de poursuivre leur cursus jusqu'à un niveau post-bac, puis de parfaire leurs connaissances tout au long de leur vie professionnelle par le biais de la formation continue.

Notre démarche

- Volonté d'amélioration permanente de nos pratiques et processus pour garantir la qualité de nos prestations.
- Travail par projets et en réseaux avec des partenaires extérieurs.
- Développement des compétences individuelles et collectives.

Nos Valeurs

L'action de la SEPR s'appuie sur un engagement autour des valeurs de **laïcité**¹, **inclusion**², **intégrité**³ et **égalité**⁴.

¹ La laïcité est le principe de séparation de l'État et de la religion.

² L'approche inclusive consiste à diminuer les barrières qui excluent et qui limitent ou empêchent la participation.

³ Qualité d'une institution qui est intègre, d'une grande probité, qu'on ne peut corrompre.

⁴ Absence de toute discrimination entre les êtres humains, sur le plan de leurs droits.

⌘ Les relations entre la SEPR et ses parties prenantes

Apprenants : élèves, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle continue

En phase avec sa mission d'intérêt général, la SEPR a la volonté de contribuer à la formation des jeunes et des adultes, de les accompagner dans leur parcours professionnel et personnel, afin de leur permettre de s'adapter à un monde en constante évolution. L'enjeu est de permettre à chaque apprenant, selon ses besoins, d'acquérir les compétences techniques nécessaires à l'exercice de sa profession, un savoir-être et une solide culture générale pour pouvoir évoluer et innover.

Notre ambition est de donner à chacun le goût d'apprendre, de susciter sa curiosité intellectuelle et son ouverture d'esprit pour le conduire à l'autonomie et à la réussite. Ces acquisitions fondamentales facilitent la continuité des apprentissages tout au long de la vie.

Notre choix est d'adopter une pédagogie de projets articulée autour de la recherche et la maîtrise de l'information, l'interdisciplinarité, la transversalité, la complémentarité et la richesse des expériences acquises. Notre volonté est de prendre en compte la diversité des publics accueillis et la multiplicité des métiers.

Monde économique et professionnel - Partenaires

Dans le cadre de la réalisation de sa mission, la SEPR vise à renforcer son ancrage dans le tissu socio-économique et culturel sur les territoires pertinents, pour améliorer la qualité, l'efficacité et la performance de son action.

La SEPR développe une politique partenariale, basée sur un système contractuel, qui assure une meilleure motivation des parties prenantes. Cette dynamique partenariale permet d'identifier et de reconnaître, dans les faits, le rôle et les compétences des différents acteurs afin de favoriser la qualité de l'éducation et de la formation.

Personnels

La SEPR entend fédérer les équipes autour de sa vocation et mettre en place durablement les compétences et l'organisation nécessaires au déploiement de sa stratégie. Pour cela, elle développe une culture d'organisation apprenante.

La SEPR accorde une importance prioritaire à sa responsabilité sociétale : bien vivre et travailler ensemble, favoriser le développement des compétences personnelles et collectives, créer un environnement et des relations de travail de qualité, en s'appuyant sur un management de proximité.

Convaincue que la diversité est une richesse et une source de cohésion sociale, la SEPR s'engage dans une politique de non-discrimination, de mixité et d'ouverture.

La charte est portée à la connaissance de l'ensemble du personnel travaillant au sein de la SEPR.

Volontaires et bénévoles

La SEPR s'engage vis-à-vis de ses volontaires et ses bénévoles à donner une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement. La SEPR entend assurer leur formation et leur accompagnement par un référent, les aider à s'impliquer et à s'épanouir au sein de l'équipe.

Donateurs

Dans sa recherche de fonds privés et en cohérence avec ses valeurs et ses orientations, la SEPR s'engage à avoir une gestion rigoureuse et transparente des fonds provenant de la générosité du public ou des entreprises. Elle s'engage à utiliser ces fonds en respectant la volonté du donateur et à lui transmettre toutes les informations sur leur gestion.